

* Lizerna Synergy

Date de révision: 02.09.2024

8770025223

Version: 7 / WORLD

Master No. MA-211

Date d'impression 05.05.2025

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial

Lizerna Synergy

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/mélange

Cleaning material/ Detergent

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

BÜFA Cleaning GmbH & Co. KG

August-Hanken-Str. 30

26125 Oldenburg

No. de téléphone +49 441 9317 0

No. Fax +49 441 9317 100

Service émetteur /
téléphone Department product safety / +49 441 9317 108

E-Mail sds-cleaning@buefa.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Irrit. 2 H315

Eye Irrit. 2 H319

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008**Pictogrammes de danger****Mention d'avertissement**

Attention

Mentions de danger ***

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence ***

P280.2 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ un équipement de protection du visage.

P264.1 Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau

* Lizerna Synergy

Date de révision: 02.09.2024

8770025223

Version: 7 / WORLD

Master No. MA-211

Date d'impression 05.05.2025

P337+P313

pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT. Le produit ne contient aucune substance vPvB. Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes pour l'homme. Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants ***

3.2. Mélanges

Composants dangereux ***

Acide 6-(phtalimido)peroxyhexanoïque (PAP)

No. CAS	128275-31-0				
No. EINECS	410-850-8				
Concentration	>=	10	<	25	%
Org. Perox. D	H242				
Aquatic Acute 1	H400				
Eye Dam. 1	H318				
Aquatic Chronic 3	H412				

Annotations additionnelles:

CLP Regulation (EC) No 1272/2008, Annex VI, Notent T

disodium dihydrogen (1-hydroxyethylidene)bisphosphonate

No. CAS	7414-83-7				
No. EINECS	231-025-7				
Concentration	>=	1	<	10	%
Acute Tox. 4	H302				

cATpE orale 500 mg/kg

Hydroxyde de sodium

No. CAS	1310-73-2				
No. EINECS	215-185-5				
Numéro d'enregistrement	01-2119457892-27-XXXX				
Concentration	>=	0,5	<	1	%
Skin Corr. 1A	H314				
Met. Corr. 1	H290				

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Eye Irrit. 2	H319	>= 0,5 < 2 %
Skin Corr. 1A	H314	>= 5 %
Skin Corr. 1B	H314	>= 2 < 5 %
Skin Irrit. 2	H315	>= 0,5 < 2 %

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon.

* Lizerna Synergy

Date de révision: 02.09.2024

8770025223

Version: 7 / WORLD

Master No. MA-211

Date d'impression 05.05.2025

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer sous un fort courant d'eau ou à l'aide d'une solution oculaire.
Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

En cas d'ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'information disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'information disponible

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Dioxyde de carbone, Produits extincteurs en poudre, Eau pulvérisée

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dans le cas d'un incendie environnant, montée de la pression et risque d'éclatement possibles. Oxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO₂)

5.3. Conseils aux pompiers

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Sol très glissant suite au déversement du produit. Utiliser un vêtement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ne pas ramasser avec de la sciure ou d'autres matières combustibles. Ramasser les résidus avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel, Kieselguhr).

6.4. Référence à d'autres rubriques

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Enveloppes vides peuvent contenir les restes du produit et c'est pourquoi il est nécessaire les traiter prudemment. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'information disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle**

* Lizerna Synergy

Date de révision: 02.09.2024

8770025223

Version: 7 / WORLD

Master No. MA-211

Date d'impression 05.05.2025

Valeurs limites d'exposition

Liste

Nous n'avons pas de connaissance de limites d'exposition nationales.

8.2. Contrôles de l'exposition**Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène**

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

Équipement de protection individuelle doit être conforme avec la Règlement (CE) 2016/425 du Conseil et aux normes CEN résultant de leur part. Les informations suivantes sur les équipements de protection individuelle (EPI) doivent être comprises comme des suggestions. La sélection des EPI nécessaires doit être envisagée par l'employeur en fonction des activités à réaliser et des conditions. S'il est déterminé lors de l'évaluation des risques sur site qu'il n'y a pas de danger pour l'employé, il n'est pas nécessaire de porter d'EPI ou la portée de l'EPI à utiliser peut être ajustée en conséquence.

Protection respiratoire - Note

Protection respiratoire en présence d'aérosol ou de brouillard de produit. Masque complet, filtre combiné A2/B2

Protection des mains

Gants résistant aux produits chimiques

Matériau approprié caoutchouc butyle

Temps de pénétration 480 min

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux

Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État de la matière	liquide	
Couleur	blanc	
Odeur	inodore	
Point de fusion		
Valeur	75	°C
Point d'ébullition		
Remarque	non déterminé	
Inflammabilité		
évaluation	non déterminé	
Limites des explosibilité		
Remarque	non déterminé	
Point d'éclair		
Valeur	> 100	°C
Température d'inflammabilité		
Remarque	non déterminé	
Décomposition thermique		
Valeur	> 80	°C
valeur pH		
Valeur	env. 3,5	
Viscosité		
dynamique		
Valeur	env. 700	mPa.s
Solubilité dans d'autres solvants	non déterminé	

* Lizerna Synergy

Date de révision: 02.09.2024

8770025223

Version: 7 / WORLD

Master No. MA-211

Date d'impression 05.05.2025

coefficient de partage n-octanol/eau (log Pow)

Remarque Non pertinent

Pression de vapeur

Remarque non déterminé

Densité

Valeur env. 1,05 kg/l

Densité de vapeur

Remarque non déterminé

Caractéristiques des particules

Remarque non pertinent (liquide)

9.2. Autres informations**La limite de l'odeur**

Remarque N'est disponible

température d'auto-inflammabilité

Valeur 470 °C

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Under normal conditions of storage and use, hazardous reactions will not occur.

10.4. Conditions à éviter

Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

Décomposition thermique

Valeur > 80 °C

10.5. Matières incompatibles

Aucuns connus.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxygène, oxydes d'azote (NOx), Oxyde et dioxyde de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Toxicité aiguë par voie orale**

ATE > 10.000 mg/kg

méthode valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par inhalation

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion/irritation cutanée

évaluation irritant

Les critères de classification sont remplis.

* Lizerna Synergy

Date de révision: 02.09.2024

8770025223

Version: 7 / WORLD

Master No. MA-211

Date d'impression 05.05.2025

lésions oculaires graves/irritation oculaire

évaluation irritant
Les critères de classification sont remplis.

sensibilisation

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)**Exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme**

Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes chez l'homme.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons****Acide 6-(phtalimido)peroxyhexanoïque (PAP)**

Espèces	Poisson zèbre (Brachydanio rerio)	
CL 50	0,4	mg/l
Durée d'exposition	96	h
Espèces	Poisson zèbre (Brachydanio rerio)	
NOEC	0,1	mg/l
Durée d'exposition	96	h

Hydroxyde de sodium

Substance de référence	hydroxyde de sodium soude caustique	
CL 50	35	à 189 mg/l
Durée d'exposition	96	h

Toxicité pour les daphnies**Acide 6-(phtalimido)peroxyhexanoïque (PAP)**

Espèces	Daphnia magna	
CE50	17,6	mg/l
Durée d'exposition	48	h
Espèces	Daphnia magna	
NOEC	8,9	mg/l
Durée d'exposition	48	h

Hydroxyde de sodium

Substance de référence	hydroxyde de sodium soude caustique	
Espèces	Ceriodaphnia spec	
CE50	40,4	mg/l
Durée d'exposition	48	h

* Lizerna Synergy

Date de révision: 02.09.2024

8770025223

Version: 7 / WORLD

Master No. MA-211

Date d'impression 05.05.2025

Toxicité pour les algues**Acide 6-(phtalimido)peroxyhexanoïque (PAP)**

Espèces	Scenedesmus capricornutum	
CE50	1,3	mg/l
Durée d'exposition	72	h

Toxicité pour les bactéries**Acide 6-(phtalimido)peroxyhexanoïque (PAP)**

CE50	>= 100	mg/l
------	--------	------

12.2. Persistance et dégradabilité

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

coefficient de partage n-octanol/eau (log Pow)

Remarque Non pertinent

12.4. Mobilité dans le sol

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT. Le produit ne contient aucune substance vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement**

Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

12.7. Autres effets néfastes

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballages contaminés

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

* Lizerna Synergy

Date de révision: 02.09.2024

8770025223

Version: 7 / WORLD

Master No. MA-211

Date d'impression 05.05.2025

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee
14.1. Numéro ONU	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport terrestre.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	-	-
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	-	-
14.4. Groupe d'emballage	-	-
Carte pour désignation du danger		
14.5. Dangers pour l'environnement	-	-

Information pour tous les modes de transport**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

S'assurer que les personnes transportant les produits savent ce qu'il faut faire en cas d'accident ou de déversement.

Autres informations**14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Non pertinent

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Composants (règlement (CE) no 648/2004)****Autres informations**

Le produit ne contient pas d'ingrédients inclus : dans la liste des substances candidates reportée dans l'annexe XIV du règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

Autres informations

The HSNO Approval Number for this Group Standard is HSR002530.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce préparation.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Classification et méthode utilisée pour la dérivation de la décision concernant la classification de mélanges conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 CLP :**

Skin Irrit. 2	H315	Méthode de calcul
Eye Irrit. 2	H319	Méthode de calcul

mentions de danger H-de la rubrique 2/3

H242	Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.
H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

* Lizerna Synergy

Date de révision: 02.09.2024

8770025223

Version: 7 / WORLD

Master No. MA-211

Date d'impression 05.05.2025

H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

catégories de danger CLP de la rubrique 2/3

Acute Tox. 4	Toxicité aiguë, Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Danger pour le milieu aquatique, aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 3	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 3
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves, Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire, Catégorie 2
Met. Corr. 1	Substance corrosive ou mélange corrosif pour les métaux, Catégorie 1
Org. Perox. D	Peroxyde organique, Types D
Skin Corr. 1A	Corrosion cutanée, Catégorie 1A
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée, Catégorie 2

abréviations

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
 GGVSee: Gefahrgutverordnung See
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 CAS: Chemical Abstracts Service
 EAK: Europäischer Abfallkatalog
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 VOC: Volatile Organic Compound
 GefStoffV: Gefahrstoffverordnung
 TA Luft: Technische Anleitung zur Reinhaltung der Luft
 INCI: International Nomenclature of Cosmetic Ingredients
 n.a.g.: nicht anders genannt
 MAK: Maximale Arbeitsplatz-Konzentration
 AGW: Arbeitsplatzgrenzwert
 BGW: Biologischer Grenzwert
 TRGS: Technische Regeln für Gefahrstoffe
 OEL: Occupational exposure limit
 SUVA: Schweizerische Unfallversicherungsanstalt
 WEL: Workplace exposure limit
 MAC: Maximale aanvaarde concentratie (Netherlands)
 MEL: Maximum exposure limits
 NOEL: No observable effect level
 NOEC: No observable effect concentration
 LD: Lethal dose
 LC: Lethal concentration
 LLC: Lowest lethal concentration
 PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
 vPvB: Very persistent and very bioaccumulative
 SVHC: Substances of very high concern
 DNEL: Derived no effect level
 DMEL: Derived minimal effect level
 PNEC: Predicted no effect concentration
 PEC: Predicted environmental concentration
 GHS: Globally Harmonized System of classification and Labelling of Chemicals
 REACH: Registration, Evaluation, Autohorisation and Restriction of Chemicals
 UN: United Nations
 EG: Europäische Gemeinschaft
 EWG: Europäische Wirtschaftsgemeinschaft
 EU: European Union
 HSNO: Hazardous Substances and New Organisms Act (New Zealand)
 ATE: Acute Toxicity Estimate
 STOT: Specific Target Organ Toxicity

* Lizerna Synergy

Date de révision: 02.09.2024

8770025223

Version: 7 / WORLD

Master No. MA-211

Date d'impression 05.05.2025

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.